



MARCOULE 2009



TABLES DES MATIERES

I - EMPLOI.....	6
11 - EFFECTIFS.....	6
111 - Effectif total au 31.12.....	6
112 - Effectif permanent au 31/12 (salariés Convention de Travail, hors congés sans solde et M à D remboursés 100 %).....	7
113 - Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31.12.....	7
114 - Effectif mensuel de l'année considérée.....	7
115 - Répartition par sexe de l'effectif au 31.12.....	8
116 - Répartition par âge de l'effectif au 31.12.....	9
117 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon l'ancienneté.....	10
118 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon la nationalité.....	11
119 - Répartition de l'effectif total au 31.12 selon une structure de qualification détaillée.....	11
12 - TRAVAILLEURS EXTERIEURS.....	12
121 - Nombre de stagiaires.....	12
122 - Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires.....	12
123 - Durée moyenne des contrats de travail temporaire.....	12
13 - EMBAUCHE.....	12
131 - Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée.....	12
132 - Nombre d'embauches par contrat à durée déterminée.....	13
133 - Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers : ne concerne pas le CEA.....	13
134 - Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans.....	13
134 bis – Mutations en provenance d'un autre établissement.....	13
14 - DEPARTS.....	14
15 - CHOMAGE.....	15
151 - Nombre de salariés mis au chômage partiel pendant l'année considérée.....	15
152 - Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée.....	15
16 - HANDICAPES.....	15
161 - Nombre de handicapés au 31 décembre de l'année considérée :.....	15
162 - Nombre de handicapés à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'établissement, employés au 31 décembre de l'année considérée :.....	15
17 - ABSENTEISME.....	16
II - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES.....	17
21 – MONTANT DES REMUNERATIONS.....	17
211 bis – Rémunération mensuelle moyenne.....	17
212 bis – Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires.....	17
213 – Grille des rémunérations : cette grille est à la disposition des membres du Comité d'Etablissement.....	17
22 – HIERARCHIE DES REMUNERATIONS.....	18
221 bis - Rapport entre la moyenne des rémunérations des Annexes 1 y compris Cadres Supérieurs et Dirigeants (ou équivalents) et la moyenne des rémunérations des Ouvriers (ou équivalents).....	18

23 – MODE DE CALCUL DES REMUNERATIONS	18
231 – Pourcentage des Ouvriers dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement.....	18
232 – Pourcentage des Ouvriers payés au mois sur la base de l’horaire affiché	18
24 – CHARGES ACCESSOIRES	18
241 – Avantages sociaux dans l’Etablissement.....	18
242 – Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel.....	18
III - CONDITIONS D’HYGIENE ET DE SECURITE.....	19
31 – ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET.....	19
311 – Taux de fréquence des accidents du travail.....	19
312 – Taux de gravité des accidents du travail.....	19
313 - Nbre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'Etablissement au cours de l'année considérée.....	19
314 - Nbre d'accidents mortels.....	19
315 – Nbre d'accidents de trajets ayant entraîné un arrêt de travail.....	20
316 - Nbre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou des prestations de service dans l'Etablissement.....	20
317 - Cotisation Sécurité Sociale (accidents du travail).....	20
32 – REPARTITION DES ACCIDENTS AVEC ARRET PAR ELEMENTS MATERIELS	20
321 – Nbre d'accidents liés à l'existence des risques graves - Codes 32 à 40.....	20
322 - Nbre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation - Code 02.....	20
323 - Nbre d'accidents occasionnés par des machines (à l'exception de ceux liés aux risques ci-dessus) - Codes 09 à 30.....	20
324 - Nbre d'accidents de circulation, manutention et stockage - Codes 01, 03, 04, 06, 07, 08.....	20
325 - Nbre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel - Code 05.....	20
326 - Autres cas.....	20
33 – MALADIES PROFESSIONNELLES	20
331 – Nbre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée.....	20
332 - Nbre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractères professionnelles et caractérisation de celles-ci.....	20
333 - Nbre et déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	20
34 – COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE	21
341 – Nbre de réunions du CHS.....	21
35 – DEPENSES EN MATIERE DE SECURITE	21
351 – Effectif formé à la sécurité dans l'année.....	21
352 – Evaluation budgétaire du programme de sécurité présenté par l'Etablissement.....	21
353 – Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente	21
IV - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	22
41 – DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.....	22
411 – Horaire hebdomadaire moyen affiché.....	22
412 - Nbre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur	22
413 - Nbre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés	22
414 - Nbre de salariés occupés à temps partiel.....	22
415 - Nbre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considérée de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs	22
416 - Nbre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur).....	22

417 - Nbre de jours fériés payés (y compris la "Fête Locale")	22
42 – ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL	23
421 - Effectif travaillant en équipes	23
422 - Personnel en continu et semi-continu de plus de 50 ans.....	23
423 - Personnel utilisé à des tâches répétitives au sens de la définition du travail à la chaîne contenue dans le Décret du 10.05.1976 : cet indicateur ne concerne pas le CEA où ce type de tâches n'existe pas	23
43 – CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL	23
431 – Nbre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à + 85 dbs à leur poste de travail.....	23
432 - Réaliser une carte de son par atelier	23
433 - Nbre de travailleurs exposés à la chaleur au sens de la définition contenue dans le Décret du 01.05.1976	23
434 - Nbre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures	23
43 BIS – NBRE D'IRRADIATIONS ET CONTAMINATIONS EGALES OU SUPERIEURES A LA DOSE MAXIMALE ADMISSIBLE	23
43 TER - REPARTITION DES AGENTS SELON LES CATEGORIES DEFINIES PAR LE DECRET N° 86-1103 MODIFIE DU 02.10.1986	23
44 – TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL	24
441 – Expérience de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu	24
45 – DEPENSES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	24
451 – Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail dans l'Etablissement	24
452 – Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente	24
46 – MEDECINE DU TRAVAIL	25
461 – Nombre d'examens cliniques	25
462 - Nombre d'examens complémentaires	25
463 - Temps consacré par le médecin du travail à l'analyse et l'intervention en milieu de travail.....	25
47 – TRAVAILLEURS INAPTES.....	25
471 – Nombre de salariés inaptes définitivement à leur emploi déclarés par les médecins du travail.....	25
472 – Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude	25
V - FORMATION.....	26
51 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (511 à 515)	26
511 – Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue	26
512 - Montant consacré à la formation continue	26
513 - Nombre de stagiaires	26
514 - Nombre d'heures de stage	26
515 - Décomposition par type de stages.....	26
51 BIS - REPARTITION ENTRE CHAQUE CATEGORIE DE FORMATION (en % d'heures)	27
51 TER - REPARTITION ENTRE FORMATION INTERNE ET EXTERNE (en heures de stage et %)	27
51 QUATER - STRUCTURE DES DEPENSES DE FORMATION	27
52 - CONGE FORMATION	27
521 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré.....	27
522 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	27
523 - Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation.....	27
53 - APPRENTISSAGE	27
531 - Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année.....	27

VI - RELATIONS PROFESSIONNELLES	28
61 – REPRESENTANTS DU PERSONNEL.....	28
611 - Participation aux élections par collègue	28
612 - Volume global des crédits d'heures utilisées pendant l'année considérée	28
613 - Nombre de réunions avec les représentants du personnel pendant l'année considérée.....	28
614 - Date de signatures et objet des accords signés dans l'entreprise pendant l'année	28
615 - Nombre de personnels bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	28
62 – INFORMATION ET COMMUNICATION.....	29
621 - Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions du personnel	29
622 - Procédure d'accueil	29
623 - Procédure d'information ascendante ou descendante en niveau	29
624 - Système d'entretiens individuels.....	29
625 - Groupes d'expression directe	29
63 – PROCEDURES	29
631 - Nombre de recours à des modes de solutions non judiciaires engagées dans l'année.....	29
632 - Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause	29
633 - Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail pendant l'année considérée.....	29
VII - AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE	30
71 – ŒUVRES SOCIALES.....	30
711 - Dépenses d'Etablissement	30
712 - Versement au Comité d'Etablissement	30

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR SEXE ET PAR CATEGORIE	Indicateur 115
ANNEXE II	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL SUIVANT L'AGE, LE SEXE ET LA CATEGORIE.....	116
ANNEXE III	REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE	116
ANNEXE IV	REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ANCIENNETE	117
ANNEXE V	NOMBRE MOYEN MENSUEL DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ET DUREE MOYENNE DES CONTRATS DE TRAVAIL	122
ANNEXE VI	REPARTITION DES DEPARTS PAR SEXE ET PAR CATEGORIE	141
ANNEXE VII	EFFECTIF FORME A LA SECURITE	351
ANNEXE VIII	REALISATION DU PROGRAMME DE SECURITE (SYNTHESE ET PAR INSTALLATION)	352
ANNEXE IX	AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SYNTHESE ET PAR UNITE)	452
ANNEXE X	ELECTIONS.....	611
ANNEXE XI	NOMBRE DE REUNIONS DE CONSEILS D'UNITE DANS L'ANNEE ET LEUR DUREE	621
ANNEXE XII	DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'ACCUEIL	622
ANNEXE XIII	PUBLICATIONS INFORMATION COMMUNICATION.....	623
ANNEXE XIV	SYSTEME D'ENTRETIENS ANNUELS.....	624
ANNEXE XV	LOGEMENT DU PERSONNEL ET PARTICIPATION PATRONALE AUX DEPENSES ETABLISSEMENT	711

EVOLUTIONS MAJEURES CONSTATEES EN 2009

Au niveau de l'organisation de l'établissement, les principales modifications ont été :

- Modification de structures du DRCP/SEAT
- Modification de structures du DPAD
- Modification de structures des UST
- Modification de structures des UG/SC
- Changement de site pour le DTEC/SEPE/LFSM (passage de Pierrelatte à Marcoule)
- Création du LE à l'extérieur de Pierrelatte

EVOLUTIONS LIEES AU CONTENU DES INDICATEURS

1 - EMPLOI

11 - EFFECTIFS

111 - Effectif total au 31.12

	CS	Annexes 1	Annexes 2	Autres Personnels (1)	TOTAL
2007	11	612	954	155	1732
2008	9	627	933	153	1722
2009	10	651	905	166	1732

Les médecins et pharmaciens sont dans autres personnels.

112 - Effectif permanent (salariés Convention de Travail, non compris ASPR) au 31.12 (1)

	CS	Annexes 1	Annexes 2	Total
2007	11	605	941	1557
2008	9	620	918	1547
2009	10	640	890	1540

(1) Salariés CT, hors retraites anticipées, GID, congés sans solde, détachés, M à D remboursés 100%.

113 - Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31.12

	CDD	CDD Recherche	CTE	CFR	CTCI	CTCR	CTBU	DRT	Post Doc	Apprentis	Total
2007	19		3	34	9	4		11	15	52	147
2008	17	2		17	13	5	16	14	17	40	141
2009	17	2		13	17	4	24	10	17	50	154

↳ 8 séniors, 9 surcroîts

↳ 12 Français et 5 Etrangers

114 - Effectif mensuel de l'année considérée (2)

	CS	Annexes 1	Annexes 2	Autres personnels	TOTAL
2007	11	604	947	119	1681
2008	9	623	943	152	1727
2009	10	628	915	157	1710

(2) moyenne de l'indicateur 111.

115 - Répartition par sexe de l'effectif au 31.12 (1)

Voir annexe I.

	CS		Annexes 1		Annexes 2		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
2007	10	1	458	147	667	274	1135	422	1557
2008	8	1	470	150	639	279	1117	430	1547
2009	9	1	479	161	617	273	1105	435	1540

(1) Effectif de l'indicateur 112.

116 - Répartition par âge de l'effectif au 31.12 (1)
Voir annexes II, III et III-BIS.

		2007				2008				2009			
		CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
- 26 ans	H	0	2	7	9	0	3	9	12	0	3	7	10
	F	0	0	3	3	0	0	3	3	0	0	5	5
26/30 ans	H	0	21	19	40	0	24	19	43	0	22	28	50
	F	0	14	16	30	0	13	23	36	0	16	21	37
31/35 ans	H	0	30	61	91	0	30	59	89	0	37	49	86
	F	0	17	25	42	0	13	25	38	0	18	22	40
36/40 ans	H	0	85	105	190	0	70	90	160	0	61	82	143
	F	0	42	37	79	0	44	35	79	0	37	36	73
41/45 ans	H	0	73	90	163	0	97	78	175	0	95	87	182
	F	0	30	62	92	0	31	52	83	0	35	46	81
46/50 ans	H	1	114	218	333	3	100	198	301	1	97	146	244
	F	1	27	73	101	0	30	77	107	0	34	80	114
51/55 ans	H	1	89	156	246	1	100	169	270	5	100	196	301
	F	0	12	44	56	1	15	42	58	1	17	39	57
56/60 ans	H	8	41	11	60	4	45	17	66	3	60	22	85
	F	0	5	14	19	0	4	22	26	0	4	24	28
61/65 ans	H	0	3	0	3	0	1	0	1	0	4	0	4
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	H	10	458	667	1135	8	470	639	1117	9	479	617	1105
	F	1	147	274	422	1	150	279	430	1	161	273	435

(1) Effectif de l'indicateur 112.

117 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon l'ancienneté

Voir annexes IV

Effectif de l'indicateur 112

		2007				2008				2009			
		CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
0 à 1	H	0	12	19	31	0	12	12	24	0	12	15	27
	F	0	7	20	27	0	3	9	12	0	14	5	19
1 à 3	H	0	42	204	246	0	51	206	257	0	58	212	270
	F	0	20	45	65	0	24	67	91	0	22	71	93
4 à 6	H	0	22	50	72	0	24	20	44	0	19	6	25
	F	0	12	45	57	0	10	19	29	0	10	14	24
7 à 9	H	0	64	70	134	0	52	83	135	0	49	64	113
	F	0	34	31	65	0	32	44	76	0	26	39	65
10 à 12	H	0	63	47	110	0	58	46	104	0	64	67	131
	F	0	17	31	48	0	18	27	45	0	19	36	55
13 à 15	H	0	30	12	42	0	49	29	78	0	48	34	82
	F	0	14	5	19	0	17	21	38	0	21	21	42
16 à 18	H	0	51	26	77	1	38	18	57	0	34	11	45
	F	0	13	10	23	0	12	7	19	0	12	4	16
19 à 21	H	0	4	3	7	0	18	8	26	1	29	17	47
	F	0	4	0	4	0	8	2	10	0	9	6	15
> à 21	H	10	170	236	416	7	168	217	392	8	166	191	365
	F	1	26	87	114	1	26	83	110	1	28	77	106
TOTAUX	H	10	458	667	1135	8	470	639	1117	9	479	617	1105
	F	1	147	274	422	1	150	279	430	1	161	273	435

118 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon la nationalité

Effectif de l'indicateur 111 hors autres personnels, tous les personnels CT sont de nationalité française (inchangé pour les 3 dernières années)

119 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon une structure de qualification détaillée

Effectif de l'indicateur 112

QUALIFICATION	2007			2008			2009		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres Supérieurs	10	1	11	8	1	9	9	1	10
Annexes 1 *	458	147	605	470	150	620	479	161	640
Techniciens	534	126	660	511	127	638	487	128	615
Gestionnaires	20	61	81	18	64	82	18	57	75
Secrétaires	0	77	77	0	76	76	0	76	76
Sécurité (type FLS)	106	0	106	104	0	104	106	0	106
Autres filières Annexes II filières B1 B3 B4 B5 B6 B7	7	10	17	6	12	18	6	12	18
TOTAL	1135	422	1557	1117	430	1547	1105	435	1540

* : 59 Cadres administratif - 581 Ingénieurs Chercheur

Experts : 14 Niveau 4 - 37 Niveau 3 - 66 Niveau 2

Autres filières Annexes II : Médical et social, magasins, suivi de travaux, conducteurs de véhicules.

12 - TRAVAILLEURS EXTERIEUR:

121 - Nombre de stagiaires

Présence supérieure à 1 semaine

	2007		2008		2009		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	2007	2008	2009
Stagiaires universitaires	95	46	73	46	83	52	141	119	135
Stagiaires universitaires non rémunérés	10	3	15	3	7	1	13	18	8
Thésards CFR, CTBU	21	18	23	20	28	18	39	43	46
Post-doc et autres Thésards (CTCI, CTCR)	20	15	24	22	27	24	35	46	51
Diplôme de Recherche Technologique	16	0	15	3	14	5	16	18	19
Contrats de qualification	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats d'apprentissage	38	30	38	30	53	26	68	68	79
CES et CEC	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Contrat Emploi Jeune	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	200	113	188	124	212	126	313	312	338

122 - Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Voir Annexe V

123 - Durée moyenne des contrats de

travail temporaire

Voir Annexe V

	2007	2008	2009
122 - Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	88.53	83.9	75.86
123 - Durée moyenne des contrats de travail temporaire	157 jours	170 jours	121 jours

13 - EMBAUCHES

131 - Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée (salariés Convention de travail)

	CS		Annexes 1		Annexes 2		TOTAL		TOTAL GENERAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	
2007	0	0	13	9	21	21	34	30	64
2008	0	0	17	6	13	13	30	19	49
2009	0	0	12	13	15	5	27	18	45

132 - Nombre d'embauches par contrat à durée déterminée

Y compris salariés Hors Convention de Travail : Thésards CFR et CTCL, Post-doc, Contrat qualification et apprentissage, CES, DRT

2007	2008	2009
88	65	89

Détail pour 2009
10 CDD, 4 CDD Recherche, 22 Contrats de Thèse, 9 Post DOC, 5 DRT, 39 Apprentis

133 - Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers : ne concerne pas le CEA

134 - Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans (ref indicateur 131)

	Annexes 1		Annexes 2		TOTAL		TOTAL GENERAL
	H	F	H	F	H	F	
2007	1	1	3	3	4	4	8
2008	3	0	5	3	8	3	11
2009	2	0	4	3	6	3	9

134 bis - Mutations en provenance d'un autre établissement

	CS	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
2007	0	9	6	15
2008	3	13	4	20
2009	0	19	3	22

14 - DEPARTS

Voir Annexe VI

	2007				2008				2009			
	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
141 - Total des départs	1	42	41	84	6	64	73	143	1	69	73	143
142 - Nombre de démissions	0	0	1	1	0	2	2	4	0	6	0	6
143 - Nbre de licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144 - Nombre de licenciements pour autres causes	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
145 - Nombre de fins de contrats à durée déterminée (1)	0	25	16	41	0	30	27	57	0	39	31	70
146 - Départ au cours de la période d'essai	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
147 - Mutations dans un autre établissement	1	10	3	14	5	13	6	24	0	19	5	24
148 - Retraite à 65 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- IG 119	0	0	10	10	0	3	20	23	0	2	28	30
- Cessation anticipée d'activité	0	0	0	0	0	0	8	8	0	0	0	0
- Retraite à 60 ans (accord 88)	0	4	5	9	1	9	1	11	1	1	3	5
- Carrière longue	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
149 - Décès	0	1	1	2	0	1	4	5	0	0	0	0
Autres - Filiales - GID - Congés parentaux (2)	0	2	4	6	0	5	4	9	0	2	6	8

(1) Concerne les thésards, Post Doc, DRT, CDD Recherche, Conseillers scientifiques, Contrats d'Apprentissage et de Qualification, CES

(2) 1 MAD, 3 Congés parentaux, 2 GID et 2 autres

15 - CHOMAGE

151 - Nombre de salariés mis au chômage partiel pendant l'année considérée

	CS + Annexes 1	Annexes 2 Techniciens	Annexes 2 Non techniciens	Salariés hors CT	TOTAL
2007	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0
2009	0	0	0	0	0

152 - Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée

	2007	2008	2009
Indemnisées	0	0	0
Non indemnisées	0	0	0

16 - HANDICAPES

Salariés employés au 31 décembre de l'année considérée (y compris les salariés MAD du CEA)

	2007	2008	2009
161 - Nombre de handicapés :	56	67	73
162 - Nombre de handicapés suite à accidents du travail (1)	11	13	15
Nombre d'unités nécessaires pour remplir l'obligation légale	101	101	100
Nombre d'unités déclarées	56+7	96.47	99.83

(1) Accidents du travail intervenus ou non au CEA.

17 - ABSENTEISME

Base : effectif Moyen indicateur 114

Base : 251,5 jours travaillés/an pour 2009

638	915	1553
160457	230123	390580
A1	A2	Total

	2007			2008			2009		
	CS + A1	A2	TOTAL	CS + A1	A2	TOTAL	CS + A1	A2	TOTAL
171 - Journées d'absence sur journées travaillées	2.28%	5.23%	4.07%	1.72%	4.35%	3.29%	1.60%	3.68%	2.83%
172 - Journées d'absence pour maladie TOTAL	3 339	11 529	14 868	2 692	9 578	12 270	2 520	7 830	10 350
- de moins de 3 mois	2387	6454	8 841	2555	5343	7 898	1919	5523	7 442
- de plus de 3 mois	952	5075	6 027	137	4235	4 372	601	2307	2 908
173 - Répartition de la maladie selon la durée TOTAL	3 339	11 529	14 868	2 692	9 578	12 270	2 520	7 830	10 350
- maladie classique	2365	6599	8 964	2255	5529	7 784	1909	5421	7 330
- maladie longue durée	974	4930	5 904	437	4049	4 486	611	2409	3 020
174 - Journées d'absence pour accidents de travail et de trajet (1)	7	567	574	45	686	731	48	638	686
175 - Journées d'absence maternité/paternité	1038	1 150	2 188	741	1012	1 753	864	1059	1 923
176 - Journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux) (2)	351	537	888	516	936	1 452	574	825	1 399
177 - Journées d'absence pour autres causes (2)	159	319	478	0	46	46	2	11	13
TOTAUX (SOMME 173 à 177)	4 894	14 102	18 996	3 994	12 258	16 252	4 008	10 363	14 371

(1) 291 journées d'absence pour accident de trajet et 395 journées d'absence pour accident de travail

(2) congés enfants malades : A compter de 2008 indicateur 176 - Avant indicateur 177

Absences renseignées en jours calendaires

II - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21 - MONTANT DES REMUNERATIONS

211 bis - Rémunération mensuelle moyenne (euros)

Il s'agit du salaire fiscal (brut imposable + indemnités journalières de Sécurité Sociale)

QUALIFICATION	2007			2008			2009		
	HOMMES	FEMMES	MOYENNE	HOMMES	FEMMES	MOYENNE	HOMMES	FEMMES	MOYENNE
Cadres Supérieurs	8 505			8 556			8 210		
Annexes 1	4 904	4 422	4 787	5 029	4 549	4 911	5 103	4 624	4 985
Techniciens	3 146	2 829	3 087	3 244	2 874	3 172	3 316	2 923	3 235
Gestionnaires	2 721	2 584	2 618	2 872	2 647	2 699	2 932	2 726	2 774
Secrétaires	0	2 679	2 679	0	2 746	2 746	0	2 858	2 858
Sécurité	3 490	0	3 490	3 553	0	3 553	3 584	0	3 584
Autres filières (1) Annexes 2	3 115	2 840	2 974	3 395	2 842	3 051	3 517	2 810	3 061

(1). Filières médicale et sociale, suivi de travaux, conducteurs de véhicules

212 bis - Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires

2007	2008	2009
5.10%	5.09%	5.64%

213 - Grille des rémunérations : cette grille est à la disposition des membres du COMET.

22 - HIERARCHIE DES REMUNERATIONS

221 bis - Rapport entre la moyenne des rémunérations des Annexes 1 y compris Cadres Supérieurs et Dirigeants (ou équivalents) et la moyenne des rémunérations des Ouvriers (ou équivalents)

	2007	2008	2009
$\frac{\text{CS + Annexes 1}}{\text{Annexes 2 Non Techn.}}$	1.59	1.58	1.57

23 - MODE DE CALCUL DES REMUNERATIONS

231 - Pourcentage des Ouvriers dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement

Ne concerne pas le CEA, les catégories prévues en 231 n'existant pas au CEA

232 - Pourcentage des Ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché

Ne concerne pas le CEA, les catégories prévues en 232 n'existant pas au CEA

24 - CHARGES ACCESSOIRES

241 - Avantages sociaux dans l'Etablissement

Ces éléments sont précisés dans la Convention de Travail qui est à la disposition des membres du COMET

242 - Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel (euros)

	2007	2008	2009
Entreprises de travail temporaire (HT)	4 500 760	3 352 014	2 864 416

III - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

(1) Effectif de l'indicateur 114

10	628	915	157	1710
----	-----	-----	-----	------

31 - ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET

	2007					2008					2009				
	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)
311 - Taux de fréquence des accidents du travail (1)															
Nbre d'accidents avec arrêt	0	1	16	0	17	0	0	7	0	7	0	2	16	0	18
Nbre d'heures travaillées (2)	17 556	963 984	1 511 412	189 924	2 682 876	14 427	998 669	1 511 629	243 656	2 768 381	16 030	1 006 684	1 466 745	251 671	2 741 130
<u>Accidents avec arrêts x 10⁶</u>	0.000	1.037	10.586	0.000	6.336	0.000	0.000	4.631	0.000	2.529	0.000	1.987	10.909	0.000	6.567
Heures travaillées															
312 - Taux de gravité des accidents du travail (1)															
Nbre de journées perdues	0	5	294	0	299	0	0	259	0	259	0	30	323	0	353
Nbre d'heures travaillées (2)	17 556	963 984	1 511 412	189 924	2 682 876	14 427	998 669	1 511 629	243 656	2 768 381	16 030	1 006 684	1 466 745	251 671	2 741 130
<u>Journées perdues x 10³</u>	0.000	0.000	0.000	0.000	0.111	0.000	0.000	0.000	0.000	0.094	0.000	0.000	0.000	0.000	0.129
Heures travaillées															
313 - Nbre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'Etablissement au cours de l'année considérée	0	0	1	0	1	0	2	0	0	2	0	1	3	0	4
314 - Nbre d'accidents mortels															
de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) il peut y avoir un léger écart entre le bilan sécurité (taux de fréquence et taux de gravité) et le bilan social celui-ci semble résulter du périmètre des effectifs pris en compte dans autres personnels

Pour Pierrelatte en 2009 : 1 accident

Ce chiffre est inclu dans les indicateurs 311 et 312

(2) Heures de travail par an pour 2009 : 1603

31 - ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET (SUITE)

	2007	2008	2009
315 - Nbre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	3	6	8
316 - Nbre d'accidents avec arrêt de travail dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'Etablissement (intérimaire)	0	0	1
317 - Cotisation Sécurité Sociale (accidents du travail)			
- Taux (au 1er janvier de l'année) (1)	1.19%	1.05%	1.10%
- Montant (euros) (2)	810 900	790 145	812 252

32 - REPARTITION DES ACCIDENTS AVEC ARRET

	2007	2008	2009
321 - Nbre d'accidents liés à l'existence de risques graves - Codes 32 à 40	2	0	2
322 - Nbre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation - Code 02	3	2	4
323 - Nbre d'accidents occasionnés par des machines (à l'exception de ceux liés aux risques ci-dessus) - Codes 09 à 30	0	0	0
324 - Nbre d'accidents de circulation, manutention et stockage - Codes 01, 03, 04, 06, 07, 08	6	5 (dont 1 Pie)	8 (dont 1 à Pie)
325 - Nbre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel - Code 05	2	0	0
326 - Autres cas	3	0	4

33 - MALADIES PROFESSIONNELLES

	2007	2008	2009
331 - Nbre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée	2	6	4 (*)
332 - Nbre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	0	1	0
333 - Nbre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	34 tableaux	34 tableaux	33 tableaux

(1) Taux PIE : 1.37 %

(2) Montant PIE : 44 395

* : 2 tableaux 30
2 tableaux 57A

34 - COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

	2007	2008	2009
341 - Nbre de réunions du CHSCT	20	23	22
Dont réunions plénières programmées	10	7* + 4 PIE	9* + 4 PIE
Dont visites d'installations programmées	8	6 + 4 PIE	5 + 4 PIE
Dont réunions ou visites non programmées (1)	2	2	2

(1) y compris séminaires *: y compris CHSCT élargi (2 réunions)

35 - DEPENSES EN MATIERE DE SECURITE

351 - Effectif formé à la sécurité dans l'année (1) - **Voir Annexe VII**

2007			2008			2009		
CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
379	1185	1564	784	1671	2455	919	1790	2709

(1) Nombre de participations

352 - Evaluation budgétaire du programme de sécurité présenté par l'Etablissement (1)

2007	2008	2009	2010
4 798 000	4 919 000	6 422 800	6 866 800

(1) **Voir Annexe VIII**

353 - Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente (Marcoule)

2007*	2008*	2009
108.7%	103.7%	88%

IV - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41 - DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

	2007	2008	2009
411 - Horaire hebdomadaire moyen affiché	35	35	35
412 - Nbre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur			
- par le système légal (Article L 212 et suivants du Code du Travail) (RCL)	57	69	64
- par le système conventionnel (récupération en repos d'heures supplémentaires) (RHS)	145	173	162
413 - Nbre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés	1	0	0
414 - Nbre de salariés occupés à temps partiel (au 31/12)			
- entre 19 et 30 heures (1)	7	5	8
- autres formes de temps partiel (2)	134	133	143
415 - Nbre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considérée de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs	TOTALITE	TOTALITE	TOTALITE
416 - Nbre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur)			
- pour les salariés travaillant en 3/8			
. nbre de jours	34.99	35.91	36.69
. nbre de salariés	90	74	70
- pour les salariés travaillant en service continu ou effectuant les travaux pénibles			
. nbre de jours	32.82	32.71	32.49
. nbre de salariés	401+90	392+74	396+70
- pour l'ensemble des autres salariés de l'Etablissement	26 + 2	26 + 2	26 + 2
417 - Nbre de jours fériés payés (y compris la "Fête Locale")	11	10	12

(1) Hors salariés à temps partiel thérapeutique

(2) L'ensemble du personnel travaillant à 4/5 ou à temps partiel scolaire est placé dans cette rubrique

42 - ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL

	2007	2008	2009
421 - Effectif travaillant en équipes (hors campagnes)*			
- équipes fixes (FLS)	93	92	94
- équipes alternantes 3 x 8	95	79 (5 CDD)	70 (1 CDD)
- équipes en 2 x 8	58	74	73
422 - Personnel en continu et semi-continu de plus de 50 ans (avec FLS et hors 2x8)	49	53	57

* le personnel en hn est régulièrement appelé, dans certaines unités, à participer à des campagnes en poste 2X8 ou 3x8 ex : Essais fin de Vie Phénix)

423 - Personnel utilisé à des tâches répétitives au sens de la définition du travail à la chaîne contenue dans le Décret du 10.05.1976 : cet indicateur ne concerne pas le CEA où ce type de tâches n'existe pas

43 - CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL

	2007	2008	2009
431 - Nbre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à + 85 dbs à leur poste de travail (1)	0	0	0
432 - Réaliser une carte de son par atelier (2)	161 mesures	219 mesures	--
433 - Nbre de travailleurs exposés à la chaleur au sens de la définition contenue dans le Décret du 10.05.1976	0	0	0
434 - Nbre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures (3)	19556 (30390)	13100 (21000)	13100 (23500)
43 bis - Nbre d'irradiations et contaminations égales ou supérieures à la dose maximale admissible	0	0	0
43 ter - Répartition des salariés selon les catégories définies par le Décret n°86 - 1103 du 02/10/1986 et le décret 2003-296 du 31 mars 2003			
- Catégorie A : travailleurs directement affectés aux travaux sous rayonnements	556	664	633
- Catégorie B : travailleurs non directement affectés aux travaux sous rayonnements	584	603	685
- Travailleurs non exposés	482	560	605

(1) Il s'agit du nombre de personnes susceptibles d'être exposées à + de 85 Dbs

(2) L'indicateur 432 est à compléter si l'indicateur 431 est supérieur à 0.

(3) Prélèvement, analyses des eaux, prélèvements en continu CO₂, chlore, bioxyde de chlore

44 - TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

441 - Expérience de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu

45 - DEPENSES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

451 - Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail dans l'Etablissement (Voir Annexe IX)

2007	2008	2009	2010
11 535 000	5 393 000	7 422 200	5 526 500

452 - Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente (Marcoule)

2007	2008	2009
101.26%	102%	103 %

* Ces données font actuellement l'objet d'un examen en liaison avec le CHSCT

46 - MEDECINE DU TRAVAIL *

	2007			2008			2009		
	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres
461 - Nombre d'examens cliniques	2325 (dont 173 à PIE)			2 326 (dont 151 à PIE)			2 536 (dont 95 à PIE)		
462 - Nombre d'examens complémentaires	33 774 (dont 1 119 pour PIE)			32 041 (dont 1 066 à PIE)			32 822 (dont 660 à PIE)		
463 - Temps consacré par le médecin du travail à l'analyse et l'intervention en milieu de travail	150 demi-journées			236 demi-journées 1/3 du temps à PIE			311 demi-journées		

47 - TRAVAILLEURS INAPTES

	2007		2008		2009	
	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres
471 - Nombre de salariés déclarés inaptes définitivement à leur emploi par les médecins du travail	0		0		0	
472 - Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude	0		0		2	

* le Service Médical ne fait aucune différence entre les travailleurs soumis à surveillance médicale en ce qui concerne ces indicateurs

V - FORMATION

51 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (511 à 515)

	2007			2008			2009		
511 - Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue (2)	6.25%			6.46%			6.06%		
512 - Montant consacré à la formation continue (euros)									
CIF - 0,2 %	139 996			153 226			154 080		
Formation interne (sur site)	778 031			174 531			215 936		
Formation externe	923 570			1 628 056			1 578 651		
Salaires des stagiaires	2 104 998			2 336 388			2 071 875		
Autres coûts (2)	601 397			589 270			691 065		
TOTAL	4 547 992			4 881 471			4 711 607		
	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
513 - Nombre de stagiaires (1)									
Hommes	1 126	1 534	2 660	1 493	2 156	3 649	1 217	1 801	3 018
Femmes	472	613	1 085	579	682	1 261	513	568	1 081
514 - Nombre d'heures de stage									
Rémunérées	31 511	36 507	68 018	36 707	32 950	69 657	29 679	29 781	59 460
Non rémunérées									
515 - Décomposition par type de stages en %	HEURES		COUTS	HEURES		COUTS	HEURES		COUTS
Adaptation	17.02%		16.06%	25.23%		23.60%	49.22%		44.55%
Promotion	2.00%		0.76%	5.29%		0.70%	1.01%		0.10%
Prévention	0.05%		0.08%	3.31%		2.90%	4.14%		3.69%
Entretien, perfectionnement	80.38%		82.19%	65.28%		71.58%	44.04%		50.22%
Apprentissage de la langue française									
Bilan de compétences (loi du 31/12/91)				0.51%		0.57%	0.11%		0.29%
Economie et fonctionnement de l'entreprise				0.26%		0.55%	1.33%		1.06%
Radioprotection des professionnels				0.12%		0.10%	0.15%		0.09%
VAE									
Autres (dont bilans compétences VAE)	0.55%		0.91%						

(1) Il s'agit du nombre de participations : c'est-à-dire qu'un même salarié est compté autant de fois qu'il a participé à un stage

(2) Y compris l'évaluation des frais de transport et hébergement

	2007		2008		2009	
51 bis - Répartition entre chaque catégorie de formation (en % d'heures)						
- Compétences générales			20.38%		23.04%	
- Compétences métiers scientifiques et techniques			28.24%		19.21%	
- Compétences métiers support			11.50%		9.67%	
- Compétences qualité, sûreté, environnement			39.87%		48.08%	
51 ter - Structure des dépenses de formation	euros		euros		euros	
- CIF 0,20 %	139 996		153 226		154 080	
- Coûts des inscriptions	1 701 601		1 802 587		1 794 587	
- Salaires des stagiaires	2 104 998		2 336 388		2 071 875	
- Transports et hébergement	601 397		256 117		270 845	
- Autres coûts			333 153		420 220	
51 quater - Répartition entre formations internes et externes (en heures de stage et %)						
- Formation interne	33 655	49.50%	14 271	20.49%	13 780	23.18%
- Formation externe	34 363	50.50%	55 386	79.51%	45 680	76.82%

52 - CONGE FORMATION

	2007	2008	2009
521 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	1	1	1
522 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	0	0	0
523 - Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	0

53 - APPRENTISSAGE

	2007	2008	2009
531 - Nombre de Contrats d'apprentissage conclus dans l'année	29	16	39

VI - RELATIONS PROFESSIONNELLES

61 - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

611 - Participation aux élections par collègue . (Voir Annexe X)

TAUX DE PARTICIPATION								
MAR	DP	Comité d'Etablissement	Comité National (1er tour)	Comité National (2e tour)	conseil d'administration CEA	CLAS	CCAS 1er tour	CCAS 2e tour
ANNEXE I					Les élections du conseil d'administration ont eu lieu au niveau national			
ANNEXE II								

	Délégués syndicaux	CHSCT	COMET	Délégués du personnel
612 - Volume global des crédits d'heures utilisé pendant l'année considérée	Non comptabilisé			
613 - Nombre de réunions avec les représentants du personnel (hors visite CHSCT)	Non comptabilisé	Voir indicateur 341	8	17 (dont 6 à PIE)

614 - Date de signatures et objet des accords signés dans l'établissement pendant l'année

3 avril 2009 - Modalités d'application de l'accord du 5 avril 2006 relatif aux mesures d'accompagnement des mobilités liées à l'arrêt de l'exploitation de la Centrale Phénix
Signature OS : CFDT - CGT - FO - CGC et CFCT

3 avril 2009 - Accord complémentaire relatif à l'arrêt de l'exploitation de la Centrale Phénix - Signature OS : CFDT - CGT - FO - CGC et CFCT

7 avril 2009 - 3^{ème} accord local relatif à l'emploi et à l'insertion des travailleurs handicapés au CEA Marcoule - Signature OS : CFDT - CGT - FO - CGC - CFTC et SPAEN

9 décembre 2009 - Protocole d'accord préélectoral local sur les élections professionnelles 2010 - Signature OS : FO - CGC et CFCT

615 - Nombre de personnels bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale

2003 : 3 2004 : 12 2005 : 16 2006 : 4 2007 : 12 2008 : 13 2009 : 5

62 - INFORMATION ET COMMUNICATION

621 - Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions du personnel

Voir Annexe XI.

622 - Procédure d'accueil

Voir Annexe XII.

623 - Procédure d'information ascendante ou descendante en niveau

Voir Annexe XIII.

624 - Système d'entretiens individuels

Voir Annexe XIV.

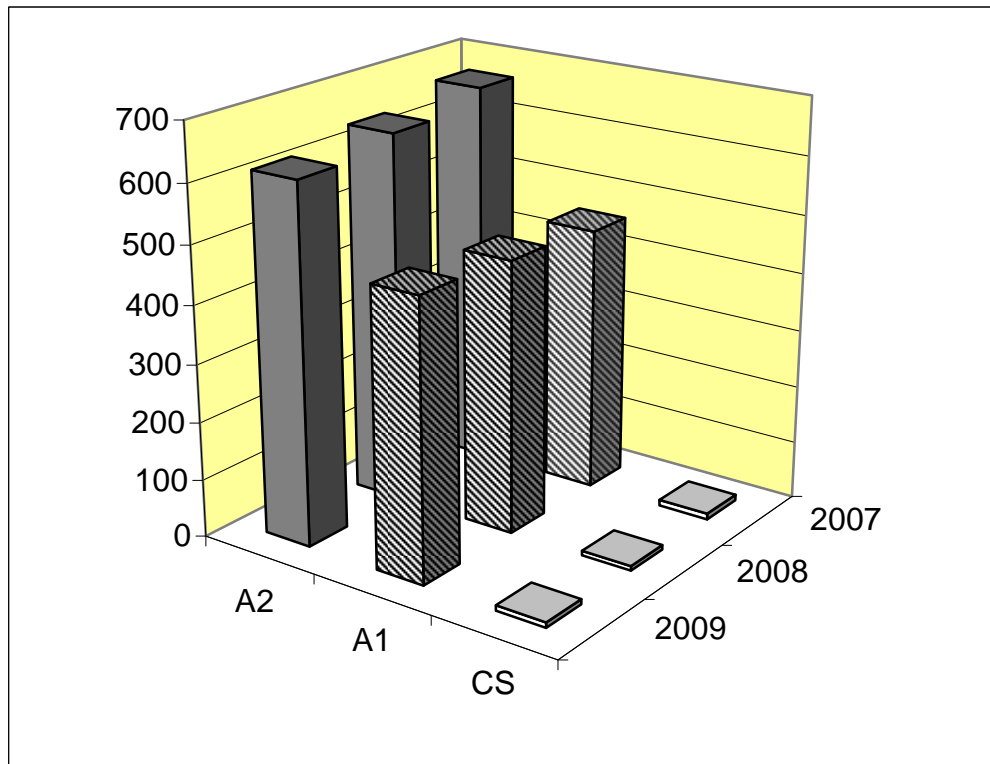
63 - PROCEDURES

	2007	2008	2009
631 - Nombre de recours à des modes de solution non judiciaires engagés dans l'année	0	0	0
632 - Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause	7	2	3
633 - Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail pendant l'année considérée	0	0	0

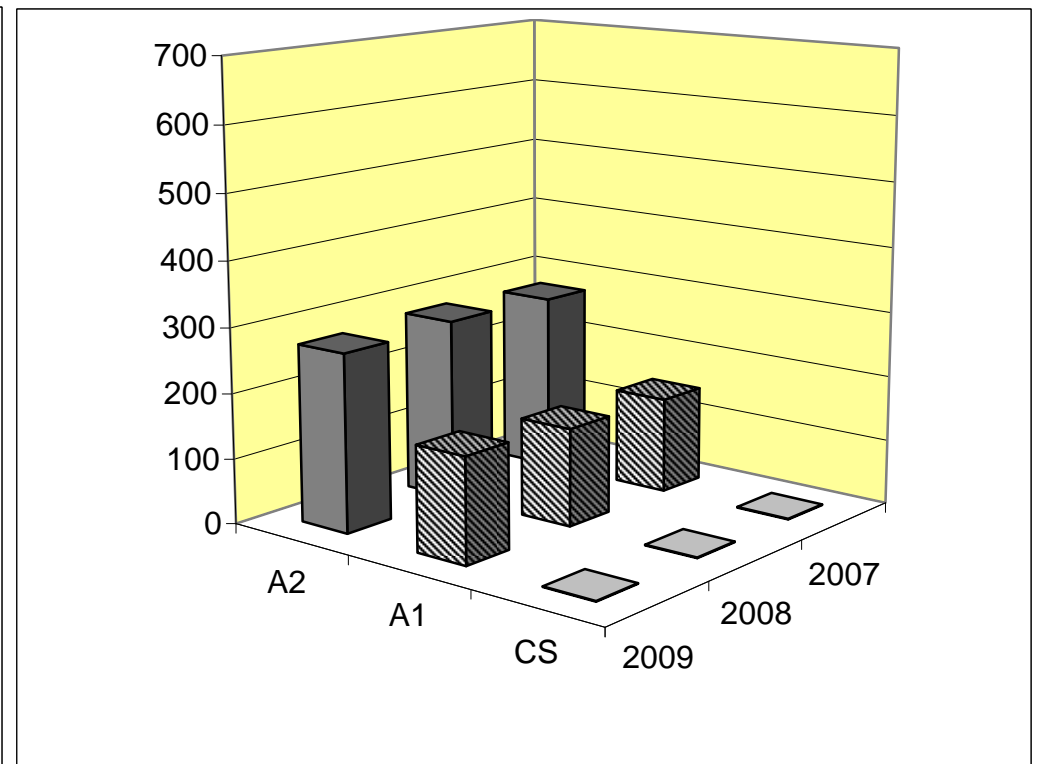
ANNEXE I

EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR SEXE INDICATEUR 115 BILAN SOCIAL

HOMMES

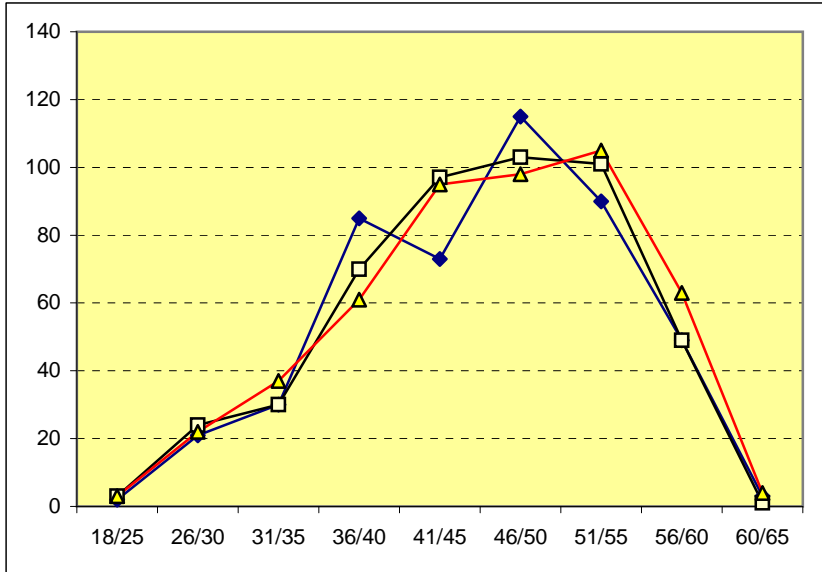


FEMMES



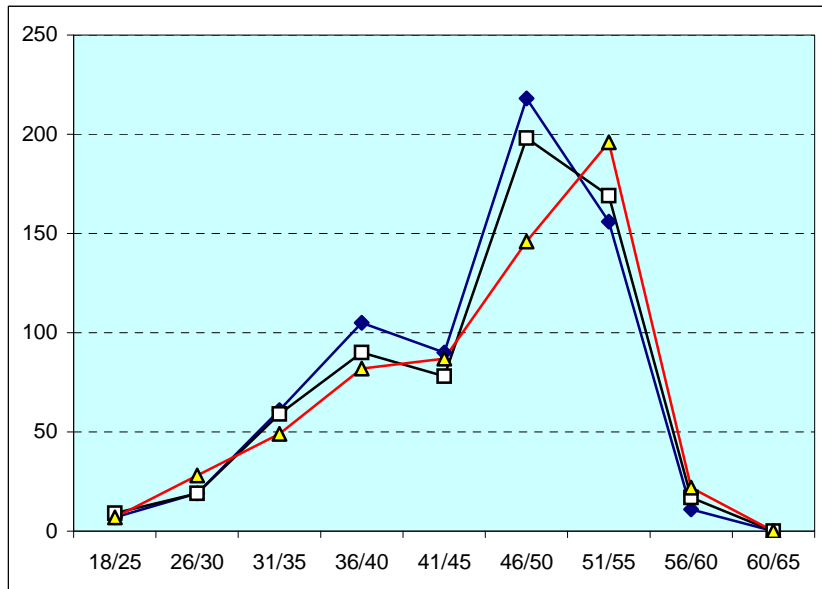
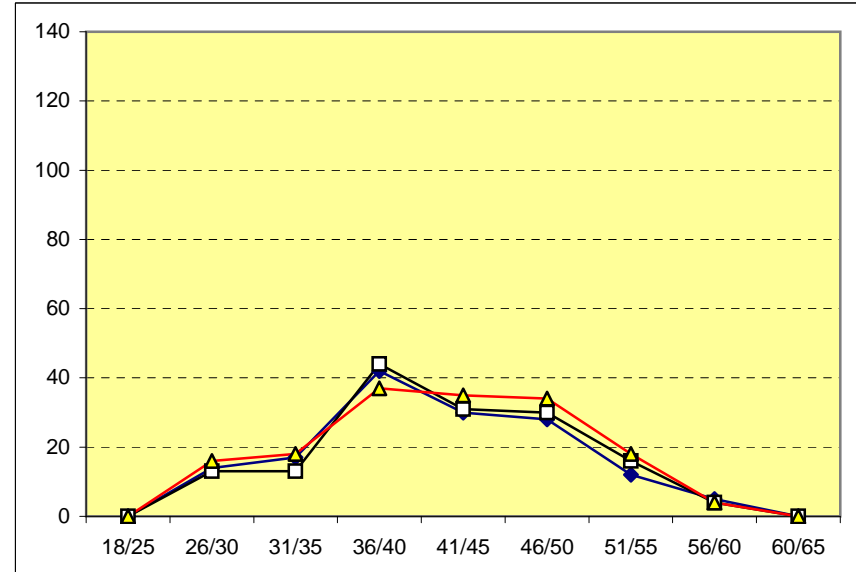
ANNEXE II
EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR AGE, SEXE ET CATEGORIE PROFESSIONNELLE
 INDICATEUR 116 BILAN SOCIAL

HOMMES

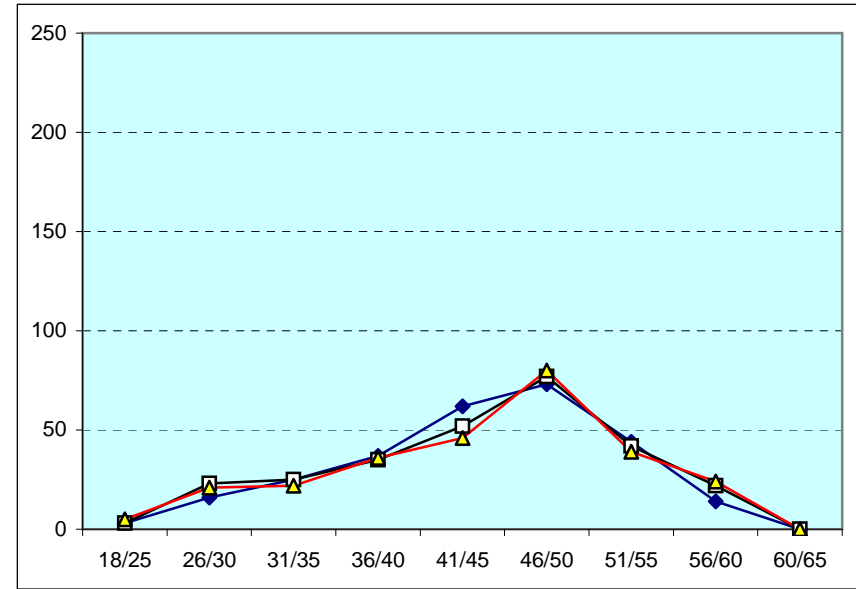


**CS
et
A1**

FEMMES



A2



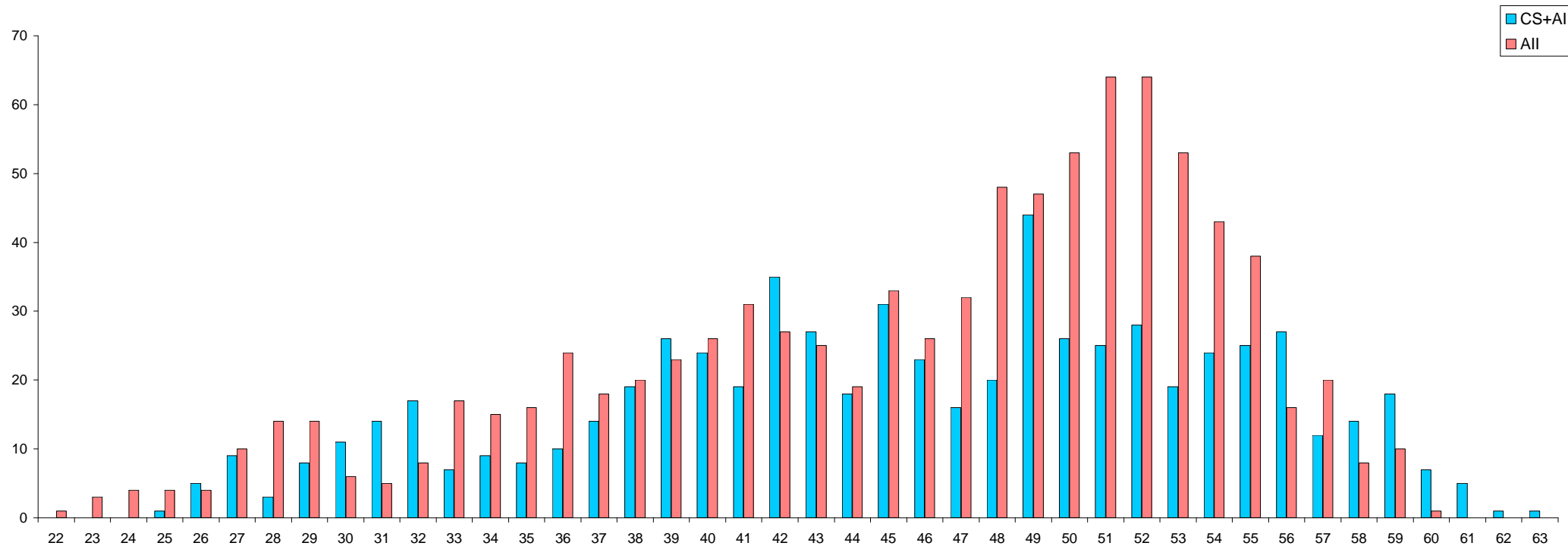
—◆— 2007

—□— 2008

—△— 2009

ANNEXE III
REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR ANNEXE
 INDICATEUR 116 DU BILAN SOCIAL

POPULATION
 MAR
 1540 Salariés
 2009

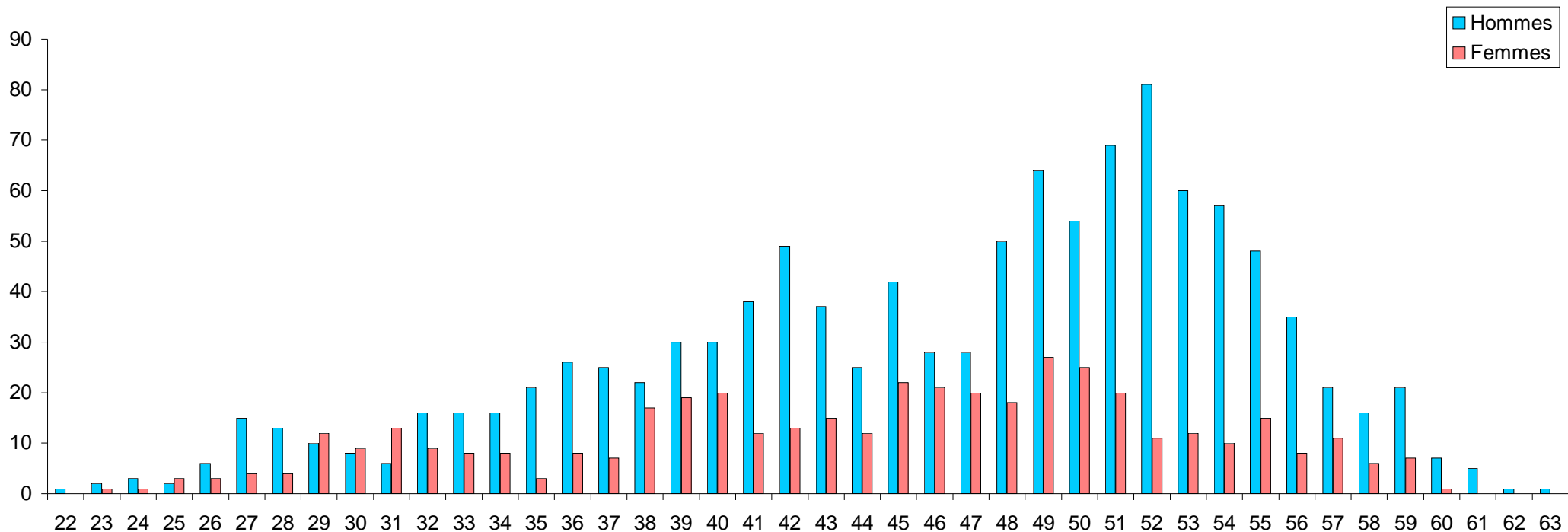


	CS+AI	AII
Age moyen *	45.2	45.2
Nombre de salariés	650	890

* en décimales

ANNEXE III - BIS
REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE
 INDICATEUR 116 DU BILAN SOCIAL

POPULATION
 MAR
 1540 Salariés
 2009

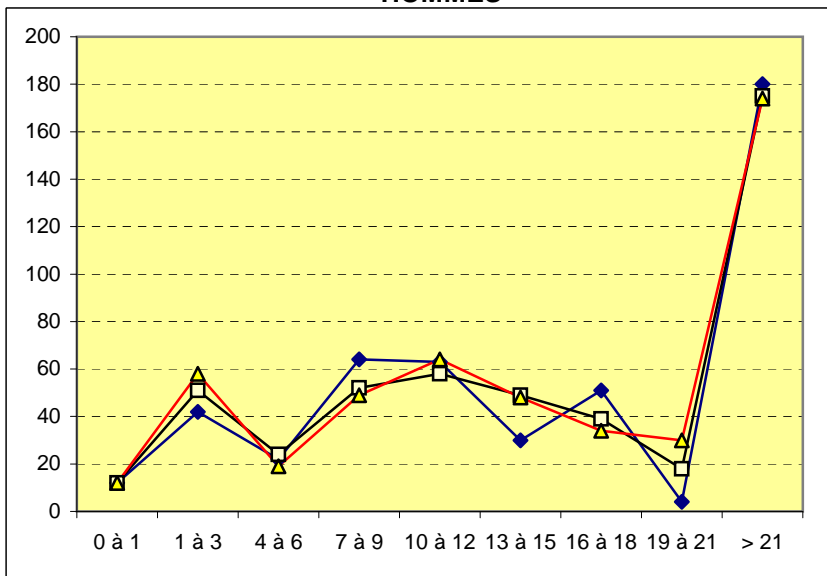


	Femmes	Hommes
Age moyen *	43.9	45.6
Nombre de salariés	435	1 105

* en décimales

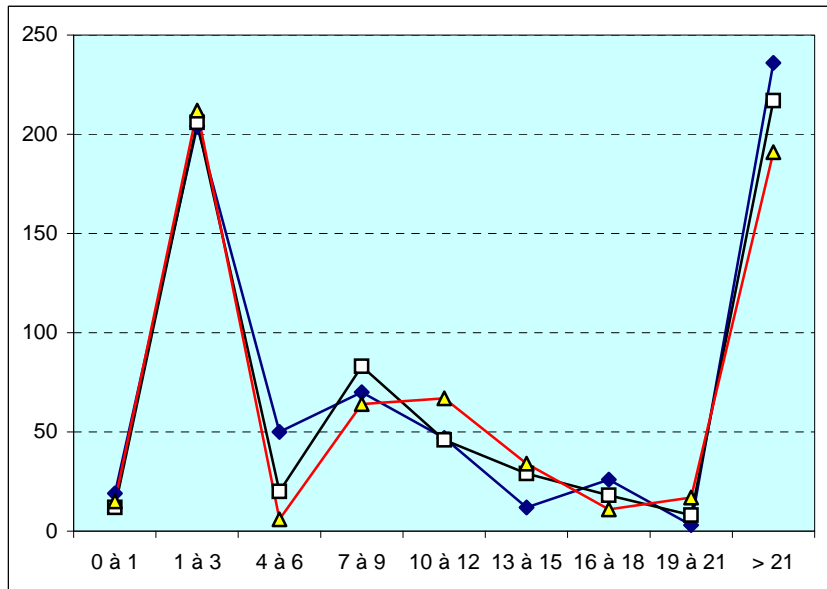
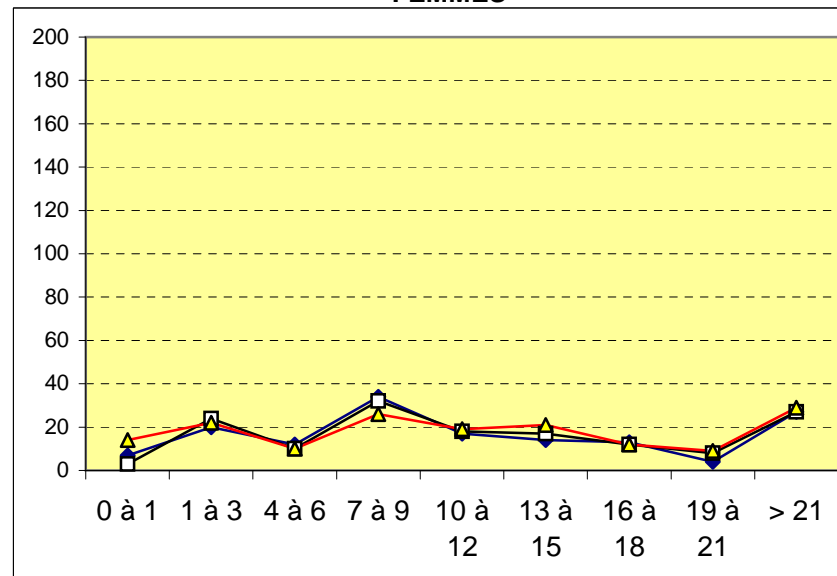
ANNEXE IV
EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR ANCIENNETE, SEXE ET CATEGORIE PROFESSIONNELLE
 INDICATEUR 117 BILAN SOCIAL

HOMMES

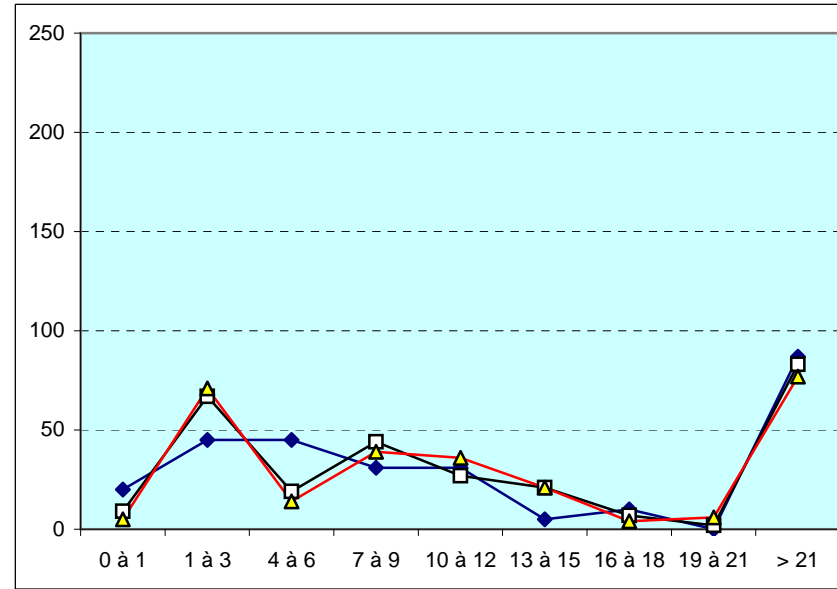


**CS
et
A1**

FEMMES



A2



—◆— 2007

—□— 2008

—△— 2009

ANNEXE V
TABLEAU INTERIMAIRES 2009
INDICATEUR 122 BILAN SOCIAL

Dep.	Services	REPLACEMENTS		SURCROITS		TOTAL		% MAR Journées
		Nb Missions	Jours	Nb Missions	Jours	Nb Missions	Jours	
DIR	DIR			1	184	1	184	
	CSNSQ	3	82			3	82	
	UCAP	1	37			1	37	
Total DIR		4	119	1	184	5	303	1.51%
DEIM	DIR			2	666	2	666	
	SISN	1	189			1	189	
	SISA	1	35			1	35	
	SEID	1	34	1	37	2	71	
	SMP			3	619	3	619	
	SCP			2	178	2	178	
	SOP	3	540	4	1103	7	1643	
	SPP	2	568			2	568	
Total DEIM		8	1366	12	2603	20	3969	19.78%
DPAD	DIR			1	364	1	364	
	CEPAD	2	389	1	50	3	439	
	SECAD	2	207	3	573	5	780	
Total DPAD		4	596	5	987	9	1583	7.89%
DRCP	DIR			1	50	1	50	
	SCPS	4	429	2	223	6	652	
	SE2A	2	146	8	1065	10	1211	
	SEAT	4	463	3	365	7	828	
Total DRCP		10	1038	14	1703	24	2741	13.66%
DTCD	DIR			1	154	1	154	
	SCDV	2	150	2	149	4	299	
	SECM	2	163	3	396	5	559	
	SPDE	2	170	9	1371	11	1541	
Total DTCD		6	483	15	2070	21	2553	12.72%
DTEC	SEPS	1	186			1	186	
	SDTC	1	61	2	142	3	203	
	SGCS	2	307	2	203	4	510	
Total DTEC		4	554	4	345	8	899	4.48%
DUSP	DIR	1	8			1	8	
	FLS	8	328	8	462	16	790	
	LABM	1	27	2	172	3	199	
	SPR	8	528	9	1338	17	1866	
	SST	1	59			1	59	
Total DUSP		19	950	19	1972	38	2922	14.56%
UG-UST	SC	3	136	8	952	11	1088	
	SCGA	1	180	1	261	2	441	
	SF	8	793			8	793	
	SPAS	2	43	2	376	4	419	
	SSTL	1	150	1	21	2	171	
	STIC	1	71	1	234	2	305	
Total UG-UST		16	1373	13	1844	29	3217	16.03%
ICSM	DIR			1	88	1	88	0.44%
DAM	DP2I			1	59	1	59	0.29%
IBEB	SBTN			8	1658	8	1658	8.26%
INSTN	INSTN	1	13	1	58	2	71	0.35%
Total		72	6492	94	13571	166	20063	100.00%
Moyenne			90.17		144.37		120.86	

ANNEXE VI
REPARTITION DES DEPARTS PAR SEXE
 INDICATEUR 14 - BILAN SOCIAL

	CS		A 1		A 2		TOTAUX		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H + F
141 - Total des départs							102	41	143
142 - Nombre de démissions	0	0	3	3	0	0	3	3	6
143 - Nombre de licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144 - Nombre de licenciements pour autres causes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
145 - Fins de contrat à durée déterminée (1)	0	0	25	14	25	6	50	20	70
146 - Départs au cours de la période d'essai	0	0	0	0	0	0	0	0	0
147 - Mutations dans un autre établissement	0	0	15	4	4	1	19	5	24
148 - Retraite à 65 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IG 119	0	0	2	0	25	3	27	3	30
CAA FLS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retraite à 60 ans (Accord 1988)	1	0	0	1	0	3	1	4	5
Carrières longues	0	0	0	0	0	0	0	0	0
149 - Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres GID filiales	0	0	0	2	2	4	2	6	8

(1) Tous les contrats de formation en alternance sont placés dans All

ANNEXE VII
Dépenses en matière de sécurité
INDICATEUR 351

1. Les formations destinées à acquérir une qualification dans l'exercice d'une fonction de sécurité :

	Annexe 1		Annexe 2		Total Heures	Total Participations
	Heures	Participations	Heures	Participations		
Ingénieurs et techniciens radioprotection	79	6	407	63	486	69
Pompiers secouristes	36	3	6 164	407	6 200	410
Infirmiers			119	18	119	18
Ingénieurs et techniciens sécurité	952	25	1 192	29	2 144	54
Autres	62	3	48	2	110	5
Total 1	1 129	37	7 930	519	9 059	556

2. Formation générale à la sécurité destinée à améliorer la prévention ou l'intervention :

	Annexe 1		Annexe 2		Total Heures	Total Participations
	Heures	Participations	Heures	Participations		
Sécurité incendie	149	24	124	27	273	51
Radioprotection	2 184	171	1 473	182	3 657	353
Secourisme réanimation	440	58	1 558	256	1 998	314
Formation spécialisée (intervention électrique - pontier - cariste - conducteur engins - manipulateur de machines et produits dangereux : chimique, explosif, laséristes,...)	1 246	177	3 095	424	4 341	601
Analyse de projet - recherche de facteurs d'accidents - sensibilisation à la sécurité	4 239	361	3 219	307	7 458	668
Accueil de nouveaux arrivants	368	46	312	39	680	85
Divers	234	45	224	36	458	81
Total 2	8 860	882	10 005	1 271	18 865	2 153
Total (1 + 2)	9 989	919	17 935	1 790	27 924	2 709

ANNEXE VIII

PROGRAMME DE SECURITE : SYNTHESE FINANCIERE EN EUROS INDICATEUR 352 BILAN SOCIAL

INSTALLATIONS	UNITES	Prévision 2007	Réalisation 2007	Prévision 2008	Réalisation 2008	Prévision 2009	Réalisation 2009	Prévision 2010
PHENIX	DEIM	1 425 000	1 415 000	1 400 000	1 337 000	1 640 000	1 386 000	1 486 000
SG	UST	2 750 000	3 400 000	3 410 000	3 118 000	4 005 000	3 484 000	3 677 000
ATALANTE	DRCP SEAT	165 500	245 000	77 000	385 900	350 000	161 000	1 140 000
ICD	DTCD SCDV	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	29 500	30 000
G1	DTEC SAEI	31 000	---	---	13 600	16 000	14 000	
ISAI	DEIM SISA	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
APM	DEIM SEID	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	32 000	SSTL
G2-G3	DEIM SEID	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
HERA	DTEC SAEI	289 000	---	20 000	65 000	228 000	276 000	232 000
INSTN	INSTN	0	0	0	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
DSV	iBEB SBTN	7 800	13 800	12 000	9 900	13 000	87 500	83 000
SPR	DUSP	50 000	---	---	11 500	29 000	26 500	66 100
FLS	DUSP	---	141 000	---	121 000	55300	116 600	78200
Bât médical	DUSP	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
ICSM	Rattachée 09/2008	---	---	---	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
VISIATOME		SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
SCO	UST	80 500	SSTL	SSTL	38 500	86 500	39 900	74 500
32	DTEC SEPE	---	---	---	---	---	---	---
41	DTCD SPDE	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL		4 798 800	5 214 800	4 919 000	5 100 400	6 422 800	5 653 000	6 866 800

SSTL Dépenses mode réglementaires dans le cadre des contrats globaux SSTL - Les montants des installations sont regroupés au niveau de l'installation SG

Le détail des prévisions et des dépenses de sécurité fait l'objet d'une analyse détaillée au CHSCT

ANNEXE IX

AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SYNTHESE FINANCIERE)

INDICATEUR 452 BILAN SOCIAL

INSTALLATIONS	UNITES	Prévision 2007	Réalisation 2007	Prévision 2008	Réalisation 2008	Prévision 2009	Réalisation 2009	Prévision 2010
PHENIX	DEIM	1 370 000	1 127 000	2 800 000	3 057 000	505 000	986 000	285 000
SG	UST	6 430 000	6 393 000	600 000	333 500	125 000	96 000	331 000
ATALANTE	DRCP SEAT	116 000	162 000	100 000	225 200	60 000	43 000	290 000
G1	DTEC SAEI	324 000	387 000	303 000	287 000	580 000	265 000	545 000
ICD	DTCD	700 000	729 000	470 000	504 000	430 000	407 000	451 000
APM	DEIM SEID	699 000	630 400	606 000	334 000	219 000	194 500	442 000
G2-G3	DEIM SEID	640 000	335 000	---	---	2 200 000	2 230 000	820 000
ISAI	DEIM SISA	406 000	395 600	152 000	169 200	214 000	155 000	149 000
HERA	DTEC SAEI	110 000	110 000	120 000	65 000	148 000	51 000	160 000
DSV	IBEB SBTN	68 000	65 000	66 000	50 500	30 000	30 000	12 000
SPR	DUSP	60 000	66 000	124 000	67 000	24 500	104 000	155 000
FLS	DUSP	355 000	925 000	26 000	29 360	1 000	20 500	180 000
LABM Bât médical	DUSP	250 000	378 000	150 000	378 000	300 000	300 000	370 000
SCO	UST	177 000	150 000	---	127 500	166 700	135 800	---
ICSM	---	---	---	---	2 200	19 000	273 000	---
LE (PIE)	DTCD SPDE LE	---	---	---	---	---	7 500	6 500
32 (PIE)	DTEC SEPE	---	---	---	---	2 400 000	* 2 400 000	1 330 000
TOTAL	EUROS	11 705 000	11 853 000	5 517 000	5 627 260	7 422 200	7 698 300	5 526 500

Le détail des prévisions et des dépenses d'améliorations des conditions de travail fait l'objet d'une analyse détaillée au CHSCT

* : dont 1 800 000 € pour l'assainissement et démantèlement.

ANNEXE X

ELECTIONS PROFESSIONNELLES INDICATEURS 611 ET 614 DU BILAN SOCIAL

POUR MÉMOIRE

Dates	Objet	Nombre de collèges et de sièges
13 au 16/03/2007	DP Marcoule Titulaires et suppléants	5 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	DP Pierrelatte Titulaires et suppléants	2 sièges collège A1 et 2 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	Comité d'Etablissement Titulaires et suppléants	4 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	Comité Local des Activités Sociales Titulaires et suppléants	4 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007 et 3 au 6 avril 2007	Comité National Titulaires et suppléants	8 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007 et 3 au 6 avril 2007	Comité Central des Activités Sociales Titulaires et suppléants	8 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)

Tous les élus locaux ont été désignés au premier tour du 13 au 16 mars 2007

Suite aux négociations avec les organisations syndicales, ces élections se sont déroulées dans les conditions suivantes:

Le CEA a eu recours au vote électronique pour ces élections.

Toutes les élections (niveau central et niveau local) ont été regroupées aux mêmes dates.

La durée des mandats des représentants du personnel élus a été portée à 3 ans pour le CEA.

Compte tenu des modalités de scrutin, les bureaux de votes sont restés ouverts 4 jours

ANNEXE XI
NOMBRE DE CONSEILS D'UNITE ET DUREE DES REUNIONS
 INDICATEUR 621 - BILAN SOCIAL MARCOULE

	Conseils d'unités Département	Conseils d'unités Services	Durée de chacun (h)	Durée totale (h)
MAR DIR		0	0.00	0.00
DPAD	2		1.50	3.00
DEIM	3		2.50	7.50
DTEC	1		2.50	2.50
DTCD	0		0.00	0.00
DRCP	2		4.00	8.00
DUSP	2		1.50	3.00
UG-UST	1		2.50	2.50
DEIM SEID		2	2.50	5.00
DEIM SOP		2	2.50	5.00
DEIM SCP		0	0.00	0.00
DTEC SDTC		0	0.00	0.00
DTEC SEPE		1	3.00	3.00
DTEC SGCS		1	3.00	3.00
DTCD SPDE		1	2.50	2.50
DTCD SCDV		0	0.00	0.00
DRCP SCPS		3	2.50	7.50
DRCP SEAT		2	3.00	6.00
DUSP FLS		1	1.00	1.00
DSV iBEB SBTN	2	1	2.15	6.45
TOTAL	13	14		65.95

ANNEXE XII
DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'ACCUEIL
INDICATEUR 622

1. Avant le recrutement, chaque candidat est reçu à trois reprises :

- **Le chargé de recrutement** lui présente l'organisation générale du CEA et de l'Etablissement et lui donne un certain nombre de précisions sur le statut social du personnel. Il s'attache à mettre en lumière le potentiel et la motivation du candidat.
- **Le Chef d'Unité** concerné:
 - s'applique à préciser son profil professionnel au sein de l'Unité.
 - lui fait une présentation générale de l'Unité (avec visite des installations),
 - lui décrit la fonction ou le poste proposé ainsi que les conditions de travail qui y sont attachées.
- **Le Service Santé au Travail** lui fait passer une visite médicale adaptée à son profil professionnel.

2. A la prise de fonction la procédure d'accueil s'étale sur deux journées :

- a) Un entretien de prise de fonction est réalisé par le chargé de recrutement.
- b) La première journée est consacrée à l'accomplissement des formalités administratives d'embauche.
Le nouvel embauché est reçu successivement par les diverses Unités du Service du Personnel et des Affaires Sociales, puis certaines unités qui facilitent son intégration dans l'entreprise.
- c) Au cours de seconde journée, le nouvel embauché rejoint son Unité d'affectation où il reçoit des informations détaillées sur le rôle de l'Unité, le fonctionnement de l'installation, son poste de travail et les conditions particulières de sécurité qui y sont attachées.

3. Postérieurement à la prise de fonction

La journée planifiée permet de présenter l'organisation générale (programmes organigrammes, services de support) et de délivrer une formation de base en matière de sécurité, cette journée se déroule en général dans le mois qui suit l'arrivée du salarié.

Des informations et des explications sont données sur la classification des zones et des travailleurs, ainsi que sur les consignes à respecter en cas d'alerte ou d'accident.

Pour la Sûreté - Sécurité, il assiste à un exposé sur l'existence et la nature des risques classiques et les moyens de prévention.

Le Service Santé au Travail le sensibilise aux obligations du Personnel vis-à-vis de la Médecine du Travail.

Le nouvel embauché reçoit immédiatement une formation complémentaire en sûreté-radioprotection, au cours d'un stage dont le contenu et la durée diffèrent selon le poste de travail (sur deux semaines pour les salariés travaillant, habituellement ou occasionnellement, en milieu radioactif).

Une formation générale organisée par la DRHRS est mise en place dans l'année qui suit la prise de fonction. Elle permet de présenter le CEA, ses activités, ses orientations et ses structures. Des visites de centre complètent le programme.

ANNEXE XIII
PUBLICATIONS – INFORMATION – COMMUNICATION
INDICATEUR 623

1. **Les défis CEA** – Revue mensuelle adressée à tout le personnel
2. **Talents** – Mensuel de la vie professionnelle
3. **Clés CEA** – Revue scientifique
4. **Rive Droite, Rive Gauche** – Journal interne du CEA Marcoule/Pierrelatte : 1 publication en 2009 mais refonte complète
5. **Flash COMET** – pour informer rapidement et synthétiquement la ligne hiérarchique à l'issue de chaque réunion
6. **La lettre du CHSCT** – reprenant dans le domaine hygiène et sécurité des informations évoquées lors des réunions de cette instance
7. **Communiqués internes** – (accompagnement de la triple certification)
8. **Bulletin de suivi de l'environnement** – diffusion mensuelle depuis le mois de mai 2006 suite à la reprise du site par le CEA
9. **Information télévisée** – en 22 lieux géographiques à Marcoule et Pierrelatte, journal en ligne d'une dizaine de pages : 50 mises à jour
10. **Site intranet** – informations concernant l'organisation et les activités de l'établissement ainsi que des thèmes d'actualités. Dans la rubrique ressources humaine on trouve de nombreuses informations pratiques ainsi que les comptes-rendus des réunions (audiences des délégués du personnel, réunions du comité d'établissement) et les notes au personnel qui font par ailleurs l'objet d'un affichage dans les installations. Introduction de reportages vidéo sur l'actualité du centre, consultables en ligne (4 films et 1670 visionnages par film).
11. **Communiqués internes** – réalisés par UCAP ou issus de la Direction de la Communication et diffusés par messagerie au personnel : 43 communiqués

Actions réalisées :

- Visiteurs : 23 000 au Visiatome et 2 142 visiteurs en 151 visites sur les installations du site.
- Interventions de télévisions et interventions à la radio à l'occasion de l'inauguration de l'ICSM (juin 09) et mise à l'arrêt Phénix (sept. 09)
- Voyage de presse à l'ICSM (7 journalistes nationaux spécialisés)
- Organisation d'un point presse avec les Directeurs du site
- Organisation de vœux de la Direction au personnel et de la cérémonie de remise des médailles du travail (131 récipiendaires)
- Organisation de conférences scientifiques au Visiatome : 1 par mois
- Organisation de la nuit des chercheurs au Visiatome en septembre 2009
- Organisation de la Fête de la Science au Visiatome en novembre 2009 (2 300 visiteurs)
- Organisation d'un stage pour les élèves BTS du Lycée G. Brassens (Bagnols/Cèze)
- Participations aux forums Etudiants sur plusieurs villes
- Mise en place de partenariats avec de nombreuses associations sportives et culturelles
- Actions de sensibilisation aux travailleurs handicapés dans le cadre de la semaine Handicap

ANNEXE XIV
SYSTEME D'ENTRETIENS ANNUELS
INDICATEUR 624

L'Entretien d'Appréciation est un moment privilégié de dialogue entre le salarié et son responsable hiérarchique direct. Il est obligatoire et annuel, et doit être d'une durée suffisante pour permettre à chaque salarié de faire le point de façon détaillée sur sa situation et son évolution professionnelles. Il concerne tous les personnels bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée. De plus les revues de personnel s'appuient sur ces entretiens.

Les entretiens annuels sont réalisés au cours de l'année civile, ils ne doivent pas se limiter aux questions relatives aux promotions et augmentations individuelles. L'entretien est confidentiel. Les destinataires précisés sur les différents documents du compte rendu sont garants et responsables de la confidentialité des informations indiquées.

Le responsable hiérarchique direct (N+1) a la responsabilité d'assurer ces entretiens avec les personnels placés sous son autorité. En cas de nécessité le salarié peut solliciter un entretien supplémentaire avec le responsable hiérarchique de rang supérieur (N+2).

Après un rappel de la situation du salarié, l'entretien d'appréciation doit permettre de préciser au travers d'un dialogue :

- 1) Le bilan du travail effectué pendant l'année écoulée, à partir des objectifs précédemment fixés.
- 2) Les objectifs individuels pour l'année à venir, et notamment les objectifs de progrès fixés en commun entre le responsable et le salarié. Ces objectifs individuels s'inscrivent dans le cadre des objectifs de l'unité.
- 3) Les orientations en matière de formation et de mobilité.
- 4) Les perspectives de carrière à court et moyen terme peuvent être évoquées.
- 5) Les aspects sécurité au poste de travail.

L'intérêt d'une formation et celui d'une mobilité y sont notamment examinés sous leurs divers aspects : évolution des programmes de l'unité, des programmes du CEA, introduction de nouvelles technologies, orientation de carrière, promotion.

Chaque responsable hiérarchique veille à la tenue des entretiens dans son unité par les responsables hiérarchiques placés sous son autorité, à leur planification, à la saisie dans GEA⁺ par les salariés de leur fiche « évolution professionnelle » et à la validation de ces fiches par les managers.

Taux de réalisation des entretiens annuels dans GEA⁺ :

	2007	2008	2009
Annexe I	73%	83%	86%
Annexe II	79%	83%	88%
Total	77%	83%	87%

ANNEXE XV
PARTICIPATIONS PATRONALES AUX DEPENSES D'ETABLISSEMENT
 INDICATEUR 711 - BILAN SOCIAL

Compte d'exploitation restauration Marcoule		euros
TRANSPORT DU PERSONNEL	Contrat général STAM	1 602 461
Compte d'exploitation Marcoule	Frais d'exploitation	0
	Recettes transport	760 000
	Total	1 602 461
	Part CEA	52.57%
		842 461

RESTAURATION	Dépenses totales repas	CEA	1 228 055
Nouvelle présentation		AREVA et filiales	753 518
Compte d'exploitation Marcoule		CisBio	123 300
		Extérieurs	416 397
		Supplément repas amélioré et colis des 24 et 31 décembre, journée portes ouvertes	59 321
		Autres (cafés, boissons, petit déjeuner visite médicale, autre)	130 654
	Dépenses hors repas	Main d'œuvre et déplacements	81 978
		Taxes	50 700
		Achats matières et fournitures	215 782
		Fluides	344 984
		Autres (achat équipements, entretien réparation bâtiments)	203 546
		Total	3 608 235
	Recettes Repas	Participation salariale	1 567 773
		Part patronale AREVA	396 709
		Part patronale CIS BIO	64 407
		Part patronale CEA	682 355
	Recettes hors Repas	Participation au titre des conventions d'hébergement	365 058
		Participation patronale CEA hors repas	531 932
		Total	3 608 234
	TOTAL DES DEPENSES EMPLOYEUR CEA		1 214 287

Nombre de repas servis :	514 702	%
fréquentation CEA	250700	48.71
fréquentation AREVA	145754	28.32
fréquentation Cis Bio + Org. Associés	33243	6.46
Extérieurs	85005	16.52

Prix de revient d'un repas	7.01
----------------------------	------